

La solidarité n'est pas au rendez-vous

Messieurs Charest, Bachand et Hamad,

À l'instar de plusieurs organisations nationales et régionales, nos organisations communautaires du Sud-Ouest de l'île de Montréal dénoncent le projet de compressions budgétaires annoncé par Monsieur Sam Hamad, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale du Québec. L'exigence gouvernementale d'une réduction de 10% des dépenses de tous les ministères, résultant d'une volonté entêtée de retourner à l'équilibre budgétaire dès l'année 2013-2014, est la seule chose qui peut expliquer ces nouvelles coupures dans les poches des plus pauvres de nos concitoyens. Il y a longtemps qu'il n'y a plus de gras à couper dans le programme d'aide sociale et le ministre s'acharne à racler l'os.

Pour satisfaire aux exigences du Budget Bachand, le Ministre Hamad propose, à court terme, d'abolir, le droit aux personnes de 55 à 60 ans ainsi qu'aux familles ayant des enfants à charge âgés de 2 à 5 ans, de recevoir une allocation financière mensuelle de 120\$, à titre de contraintes temporaires à l'emploi. Cette mesure spécifique qui affectera plusieurs dizaines de milliers de personnes est une véritable gifle aux personnes pauvres. La prestation d'aide sociale de base ne couvre déjà pas les besoins essentiels et l'allocation constituait une reconnaissance de la difficulté qu'ont ces personnes à occuper un emploi.

Imaginez qu'après le dépôt d'un budget annonçant des hausses de tarifs de toutes sortes, on vous coupe un sixième de votre revenu mensuel. Imaginez qu'on vous dise que cette mesure vise à vous « encourager » à participer à des programmes de formation d'Emploi-Québec. Imaginez votre réaction quand vous apprenez qu'avec la fin prochaine du Pacte pour l'emploi, le nombre de places disponibles dans ces divers programmes sera en fait réduit.

Ces compressions budgétaires n'ont jamais été annoncées lors du dévoilement récent du *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*, supposément issu des *Rendez-vous de la solidarité*, la consultation tenue l'an dernier par le ministre Hamad. En fait, l'annonce du plan d'action s'est faite aussi discrètement que possible, un dimanche, et on en a même retiré le mot « pauvreté » du titre. Pour nous qui œuvrons, à l'échelle de nos quartiers, pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens les plus démunis et pour les accompagner au travers des obstacles qu'ils affrontent quotidiennement, les récentes annonces sont tout simplement insultantes.

Les signataires sont un collectif d'organismes œuvrant au développement social dans le sud-ouest de Montréal.

Action-Gardien de Pointe-St-Charles
Centre communautaire des femmes actives
Clinique communautaire de Pointe St-Charles
Coalition de la Petite-Bourgogne quartier en santé
Comité des Personnes Assistées Sociales (CPAS)
Comité des Sans-Emploi
Concertation Ville-Émard Côte-St-Paul
Famijeunes
Madame Prend Congé

Organisation D'Aide aux Sans emploi (ODAS)
POPIR Comité Logement
Services Juridiques Communautaires de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne
Solidarité St-Henri
Table petite enfance famille St-Henri Petite Bourgogne
Travail de rue et action communautaire (TRAC)
Welfare Rights committee